
NORME INTERNATIONALE



3475

INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION • МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ • ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

Huile essentielle d'anis vert

Oil of aniseed

Première édition — 1975-12-15

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 3475:1975](#)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/6a925968-91ac-4095-90fc-ea48b6d53a15/iso-3475-1975>

CDU 668.526

Réf. n° : ISO 3475-1975 (F)

Descripteurs : huile essentielle, anis, spécification de matière.

AVANT-PROPOS

L'ISO (Organisation Internationale de Normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (Comités Membres ISO). L'élaboration de Normes Internationales est confiée aux Comités Techniques ISO. Chaque Comité Membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du Comité Technique correspondant. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO, participent également aux travaux.

Les Projets de Normes Internationales adoptés par les Comités Techniques sont soumis aux Comités Membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes Internationales par le Conseil de l'ISO.

La Norme Internationale ISO 3475 a été établie par le Comité Technique ISO/TC 54, *Huiles essentielles*, et soumise aux Comités Membres en juin 1974.

Elle a été approuvée par les Comités Membres des pays suivants :

Afrique du Sud, Rép. d'	France	Thaïlande
Belgique	Inde	Turquie
Bulgarie	Pays-Bas	U.R.S.S.
Égypte, Rép. arabe d'	Portugal	Yougoslavie
Espagne	Tchécoslovaquie	

Aucun Comité Membre n'a désapprouvé le document.

Huile essentielle d'anis vert

1 OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION

La présente Norme Internationale fixe certaines caractéristiques de l'huile essentielle d'anis vert, destinées à faciliter l'appréciation de sa qualité.

2 RÉFÉRENCES

ISO/R 210, *Huiles essentielles – Emballage.*

ISO/R 211, *Huiles essentielles – Étiquetage et marquage des récipients.*

ISO 212, *Huiles essentielles – Échantillonnage.*

ISO/R 279, *Détermination de la masse volumique et de la densité relative des huiles essentielles.*

ISO/R 280, *Détermination de l'indice de réfraction des huiles essentielles.*

ISO 592, *Huiles essentielles – Détermination du pouvoir rotatoire.*¹⁾

ISO/R 875, *Détermination de la solubilité des huiles essentielles dans l'éthanol.*

ISO 1041, *Huiles essentielles – Détermination du point de congélation.*

3 DÉFINITION

huile essentielle d'anis vert : Huile essentielle obtenue par distillation à la vapeur d'eau des fruits de *Pimpinella anisum* Linnaeus.

4 SPÉCIFICATIONS

4.1 Aspect

Liquide limpide ou masse cristalline.

4.2 Couleur

Incolore à jaune pâle, à l'état liquide.

4.3 Odeur

Caractéristique, rappelant celle de l'anéthol.

4.4 Densité relative à 20/20 °C

Minimum : 0,980

Maximum : 0,990

4.5 Indice de réfraction à 20 °C

Minimum : 1,552 0

Maximum : 1,559 0

4.6 Pouvoir rotatoire à 20 °C

Compris entre -2° et $+2^\circ$

4.7 Solubilité dans l'éthanol à 90 % (V/V) à 20 °C

Il ne doit pas être nécessaire d'utiliser plus de 3 volumes d'éthanol à 90 % (V/V) pour obtenir une solution limpide ou légèrement opalescente avec 1 volume d'huile essentielle.

4.8 Point de congélation

Minimum : 15 °C

Maximum : 19,5 °C

5 ÉCHANTILLONNAGE

Voir ISO 212.

Volume minimal de l'échantillon définitif : 50 ml.

6 MÉTHODES D'ESSAI

6.1 Densité relative à 20/20 °C

Voir ISO/R 279.

1) Actuellement au stade de projet. (Révision de l'ISO/R 592-1967.)

ISO 3475-1975 (F)

6.2 Indice de réfraction à 20 °C

Voir ISO/R 280.

6.3 Pouvoir rotatoire à 20 °C

Voir ISO 592.

6.4 Solubilité dans l'éthanol à 90 % (V/V) à 20 °C

Voir ISO/R 875.

6.5 Point de congélation

Voir ISO 1041.

7 EMBALLAGE, ÉTIQUETAGE ET MARQUAGE

Voir ISO/R 210 et ISO/R 211.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 3475:1975](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/6a925968-91ac-4095-90fc-ea48b6d53a15/iso-3475-1975)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/6a925968-91ac-4095-90fc-ea48b6d53a15/iso-3475-1975>